



AISGE (Association Intercommunale scolaire de Genolier et environ)
Collège « Le Montant »
Route de Duillier 9
1272 Genolier
Tél. : 022-366.74.18
E-mail : veronique.marcou-piguet@aisge.ch

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

DEVOIRS SURVEILLÉS – 3P-6P

du **lundi 11 septembre 2023 au jeudi 13 juin 2024**

BULLETIN D'INSCRIPTION ET LA CHARTE SIGNÉE SONT A RETOURNER À veronique.marcou-piguet@aisge.ch

J'ai pris connaissance des conditions d'admission aux devoirs surveillés et désire y inscrire ma fille/mon fils :

Commune : Arzier-Le Muids Givrins Saint-Cergue Trélex

Nom : Prénom :

Classe : Adresse mail :

Nom des parents : Adresse postale :

Numéro de téléphone en cas d'urgence ou d'absence :

Mon enfant sera présent le :

Lundi Mardi Jeudi

Mon enfant est présent pour la première fois aux devoirs surveillés le

A la fin des devoirs surveillés, les enfants rentrent chez eux sous la responsabilité de leurs parents.

Je m'engage à payer la somme de CHF 200.00 pour l'année scolaire au moment de l'inscription à l'aide des coordonnées bancaires suivantes :

IBAN CH87 0900 0000 1201 1697 8, à l'attention de l'AISGE



En cas de difficultés financières, vous pouvez contacter votre commune de domicile. Votre demande sera traitée avec toute la discrétion nécessaire.

REMARQUES :

.....
.....

Date : Signature :

➔ Voir verso

CHARTRE DE L'ÉLÈVE

Je, soussigné.e :

Nom et prénom :

Je m'engage à :

- Arriver à l'heure, dans la salle prévue pour les devoirs surveillés.
- Avoir une attitude respectueuse et adéquate envers le.la surveillant.e et envers mes camarades.
- A avoir toutes mes affaires d'école (agenda, trousse, matériel scolaire pour les devoirs.).
- Présenter directement mon agenda au surveillant.
- Eteindre mon téléphone et à ranger mes écouteurs dans mon sac.
- Avoir un comportement calme qui permette à chacun de travailler dans de bonnes conditions.
- Rester jusqu'à la fin de la période pour prendre de l'avance sur les autres devoirs.
- Ne pas consommer de nourriture.
- Ranger ma place de travail et la salle avant de quitter la salle dans le calme.
- Respecter la présente charte et à respecter le règlement interne de l'établissement, ainsi que les consignes des surveillants.

Lieu et date :

Signature de l'élève :

Signature du.des parent.s ou représentant légal :